

H-France Review Vol. 17 (April 2017), No. 70

Philippe Lejeune, *Aux origines du journal personnel: France, 1750-1815*. Paris: Honoré Champion, coll. « Les dix-huitièmes siècles », 189, 2016. 648 pp. Illustrations, bibliographie et index. 99.00€ (pb). ISBN 978-2-7453-3037-6.

Compte rendu par Benoît Melançon, Université de Montréal.

Le nom de Philippe Lejeune est associé depuis plus de 40 ans à l'analyse des expressions du moi dans le monde francophone. Ses livres sont devenus des classiques dans ce champ du savoir, qu'ils abordent l'autobiographie ou le journal : *L'autobiographie en France* (1971), *Le pacte autobiographique* (1975), *Je est un autre. L'autobiographie, de la littérature aux médias* (1980), *Le moi des demoiselles* (1993), *Les brouillons de soi* (2 vol., 1998 et 2013), *Cher écran... Journal personnel, ordinateur, Internet* (2000), *Le journal intime. Histoire et anthologie* (2006, avec Catherine Bogaert), *Écrire sa vie. Du pacte au patrimoine autobiographique* (2015). Son plus récent ouvrage, *Aux origines du journal personnel* (2016), rassemble une trentaine de textes parus en revues ou dans des ouvrages collectifs ou sur son site, *Autopacte* (<http://www.autopacte.org/>). Philippe Lejeune désigne chacun de ces textes comme une « monographie » (p. 7).

L'auteur le déclare d'entrée de jeu : il ne souhaite pas offrir une synthèse sur le genre du journal. Il y a au moins deux raisons à ce choix. D'une part, le recueil est très largement consacré à la description et à l'analyse de textes découverts dans des fonds d'archives, à la suite de ce qui est présenté à plusieurs reprises comme des « fouilles », au sens archéologique du terme. Or les textes retenus sont souvent lacunaires—ce qui rend toute interprétation d'ensemble hasardeuse—et singuliers (« Généraliser sur un cas est imprudent », p. 625). D'autre part, et surtout, les frontières mêmes du genre à l'étude ne sont pas clairement délimitées. La diversité des étiquettes génériques retenues par Philippe Lejeune met bien en lumière cette absence de délimitations. Des études portent précisément sur diverses incarnations du « journal spirituel », du « journal d'éducation », du « journal familial », du « journal de santé », du « journal de deuil ». D'autres types sont évoqués au passage : le « journal de voyage », le « journal d'amour », le « journal de chasse », le « journal d'introspection », le « journal de promenade (ou d'herborisation) ». Une expression canonique comme « journal intime » ne convient pas à Philippe Lejeune, qui préfère « journal personnel », par opposition avec « journal collectif » : « L'intimité est un trait secondaire de la forme journal : celui-ci, comme son nom l'indique dans toutes les langues, se définit avant tout par son rapport au temps » (p. 7). En fait, l'intimité ne viendra que tardivement au journal (pp. 233, 289). Comment donner sens à des objets aussi divers ?

Si l'auteur se refuse à proposer une synthèse, le lecteur d'*Aux origines du journal personnel*, en revanche, peut percevoir un certain nombre de récurrences dans la façon qu'a Philippe Lejeune d'aborder les textes de son corpus. Sa principale approche est comparative : le journal n'est ni la lettre, ni l'autobiographie, ni la chronique historique. Selon lui, sur la longue durée, les formes se mêlent les unes aux autres : « Le journal est sans doute devenu intime par métissage avec la lettre, en quittant la sécheresse de la chronique factuelle pour adopter les inflexions personnelles de la lettre » (p. 81) ; Jean-Jacques Rousseau affiche « une préoccupation très forte, qui renvoie d'ailleurs plus à la démarche du journal (qui accumule

et répète) qu'à celle de l'autobiographie (qui choisit et compose ») (p. 126) ; « L'autobiographie cherche à boucher le trou de l'origine, le journal le trou de la mort. Toute écriture personnelle réalise un dosage de ces deux postures, de ces deux réponses à une même angoisse, en arrière et en avant » (pp. 239-240). La seule définition du journal que l'on trouve dans l'ouvrage porte sur un élément formel : ce qui le distingue des autres types d'« écritures ordinaires » est la datation (« Journal : série de traces datées », p. 8). À ces approches comparative et formelle ajoutons une approche fonctionnelle. Le journal aurait en effet « trois fonctions cardinales » : « expression des émotions, des confidences » ; analyse ; délibération (p. 377).

Dans quels textes Philippe Lejeune va-t-il tenter de retrouver ces caractéristiques du journal personnel ? Vers quel « atelier d'écriture individuel » (p. 563) va-t-il se tourner ? Ses corpus sont français et suisses. Il y a évidemment les classiques de l'écriture du moi, Rousseau et Rétif de la Bretonne, mais ils ne prennent pas toute la place, comme c'est trop souvent le cas, encore aujourd'hui, dans les études littéraires. Il y a des personnalités publiques, Benjamin Constant, André-Marie Ampère et Mme de Genlis (qui ne sort pas grandie de l'analyse). Il y a surtout des auteurs fort peu connus, certains n'ayant même jamais été édités, mais dont Lejeune donne à lire de copieux passages (dans quelques chapitres, les passages cités en annexe sont plus longs que leur analyse). Une des forces de l'ouvrage est d'ailleurs sa capacité à découvrir des textes inconnus et à montrer comment leur lecture permet de réfléchir avec profit à ce genre plastique qu'est le journal personnel (p. 596). Chaque lecteur fera ses propres découvertes et choisira ses lectures de prédilection : les minutieuses notations qui relèvent de l'« obsession chronographique » chez Philippe de Noircarmes (p. 217) ; les outils d'aide à la rédaction de Marc-Antoine Jullien, le « contrôleur du temps » (p. 261) ; les 27 830 pages du journal que le marquis de Bombelles a tenu, sur 42 ans, pour son fils ; le « journal sexuel » de Pierre-Philippe Candy (ou comment un « journal de masturbations » peut ne pas être intime !) ; les notes prises sur des milliers de cartes à jouer par le Genevois Georges-Louis Lesage ; etc.

Les cas les plus intéressants sont ceux qui obligent à remettre en cause les lieux communs de la critique. Que reste-t-il de secret dans un journal chiffré quand le code permettant de lire ce journal est donné avec lui ? Peut-on parler d'intimité dans le « journal de couple » des Prangins ou dans les « journaux en famille » chez les Coquebert de Monbert-Brongniart, journaux qui ont été tenus sur plusieurs générations, de 1781 à 1830, et partagés au sein de la famille ? La même question se pose devant les nombreux cas où des journaux sont lus à haute voix. Une formule comme « sociabilité de l'intime » (pp. 24, 345) paraît paradoxale, mais elle correspond bien à ce genre de pratiques. Les limites du familier, du secret, du personnel, du privé, de l'intime et du public ne vont jamais de soi.

Philippe Lejeune ne s'engage pas dans la rédaction d'une histoire au sens strict du journal personnel, entreprise qu'il a déjà abordée dans quelques-uns de ses livres précédents. Cela étant, il lui arrive de poser des jalons de cette histoire, « sans que ces dates [celles du titre du livre, 1750-1815] n'aient rien de contraignant » (p. 9). Louis XVI « est le premier roi qui ait eu des pratiques d'écriture vraiment privées, comme n'importe qui » (p. 46), mais son journal est un « texte calomnié », qu'il faudrait éditer scientifiquement (p. 47). Avant *Un mois de séjour dans les Pyrénées* (1809) de Pierre Hyacinthe Azaïs, il n'y avait pas eu de journal « édité, en France, du vivant de son auteur » (p. 254). Au-delà de ces questions de chronologie, Philippe Lejeune réussit à bien mettre en relief le fait que plusieurs auteurs se révèlent à la recherche d'une forme particulière d'écriture pour laquelle ils n'ont pas de modèle. Comment tenir un journal à une époque qui ne reconnaît pas publiquement cette pratique ? Pour Philippe Lejeune, les genres littéraires ne sont pas des cadres d'écriture fixés par avance, mais la réponse que chaque époque apporte à un besoin spécifique d'expression : « En France, c'est seulement au milieu du XIXe siècle qu'une image publique du journal a commencé à se dessiner, alors que la pratique privée en était depuis un demi-siècle bien établie » (p. 65).

La méthode de Philippe Lejeune, qui est un homme d'enthousiasmes, a de quoi étonner. Loin de la retenue habituelle dans les études littéraires, l'auteur ne cesse de se mettre en scène. Il écrit au « je »,

prend des positions tranchées (« Comment peut-on écrire une platitude pareille ? », p. 592), s'adresse à ses lecteurs, quand ce n'est pas aux auteurs qu'il traite (« Si je puis me mêler au débat... », p. 458). Il ne cache pas les textes et les auteurs qu'il préfère (Azaïs « est un vrai génie du journal personnel », p. 30). Spécialiste du journal, il tient lui-même le sien et en donne des extraits à lire, par exemple celui de sa réflexion sur la notion de date (chapitre « Au jour d'aujourd'hui »). Il explique comment il lit, à quel rythme, dans quels contextes. À plusieurs reprises, il dit « adorer transcrire » des textes (p. 12) et il avoue ne pas résister à la tentation de l'extrapolation, d'où des « romans d'archives » (pp. 367, 617). Le ton d'ensemble, malgré la richesse des pistes tracées, reste modeste : Philippe Lejeune affirme fréquemment ne livrer que des résultats d'« enquête » ou des « croquis ». On pourrait dès lors être tenté de lui appliquer cette phrase de Joseph Joubert, qu'il cite : « Je suis propre à semer, mais non pas à bâtir et à fonder » (p. 606). Ne nous laissons cependant pas bernier : si *Aux origines du journal personnel* n'est pas une synthèse, c'est une mine de pistes de recherche que les spécialistes n'ont pas fini de parcourir.

Benoît Melançon
Université de Montréal
benoit.melancon@umontreal.ca

Copyright © 2017 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for redistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172